

## ESPACE MILITAIRE

# Le dispositif d'accompagnement psychologique en gendarmérie

Les acteurs du soutien médico-psychologique (dispositif interarmées) sur le théâtre travaillent en lien avec la section psychologie soutien et intervention (PSI) de la Gendarmerie Nationale qui assure une veille psychologique pour ses personnels avant et après le déploiement.



Le dispositif gendarmerie comprend 44 psychologues cliniciens, celui-ci est coordonné par une section du bureau de la santé et sécurité au travail (BSST) de la DGGN. Dans le cadre de la LOPMI, une montée en puissance du dispositif est enclenchée en 2023 qui aboutira à partir de 2025 à un effectif total de 85 psychologues cliniciens soit, en moyenne, un psychologue pour 1500 gendarmes.

Les psychologues cliniciens de la gendarmerie assurent l'accompagnement psychologique des personnels de tout statut affectés dans leur région ou formation administrative (soutien post-événementiel, suivis individuels de personnels en souffrance ou de leur famille, accompagnement préventif d'unités ou fonctions exposées, conseil au commandement) et concourent à la mise en œuvre d'actions préventives, avec la chaîne de commandement et les autres acteurs de l'accompagnement et du soutien.

Les personnels peuvent directement contacter les psychologues qui sont astreints, en vertu de leur code de déontologie, au secret professionnel.

Au retour d'OPEX, une proposition de rencontre avec un psychologue clinicien est adressée aux personnels à l'issue de leur période d'indisponibilité. Les personnels sont également informés qu'ils peuvent devancer cet entretien et prendre l'initiative du contact avec le psychologue.



